

Rapport de gestion 2017

Effectif :

L'effectif du SDIS est composé, au 31 décembre 2017, de 68 sapeurs répartis comme suit :

- 13 officiers
- 14 sous-officiers
- 31 sapeurs
- 10 recrues

Mutations :

- 10 incorporations
- 2 démissions

Nominations au 25 novembre 2017 :

- ❖ App Marcel Rechsteiner
- ❖ App Yannick Ruscio
- ❖ Cpl Julien Menis
- ❖ Sgt Ludovic Angéloz
- ❖ Sgt Nicolas Piotuch
- ❖ Lt Patricia Fux
- ❖ Lt David Granato
- ❖ Maj Yves Dubuis

Etat-major :

L'Etat-major s'est réuni à 10 reprises.

L'Etat-major est composé de :

Commandant :	Maj Yves Dubuis
Remplaçant du commandant et responsable DAP :	Cap Massimo D'Aveni
Responsable DPS :	Plt Christophe Saletti
Responsable de l'instruction :	Plt Claude-Alain Rechsteiner
Responsable matériel et logistique :	Plt Laurent Krenger
Quartier-Maître :	Plt Michael Genoud

Commission consultative du feu :

La commission s'est réunie à 8 reprises.

Cette commission a été présidée par M. Pierre Henri Légeret, Municipal de Rennaz.

Les membres de la commission sont :

Chessel :	Christophe Krummenacher, Municipal Pascal Courvoisier, membre
Rennaz :	Pierre Henri Légeret, Municipal Olivier Clément, membre
Noville :	Pierre-Alain Karlen, Syndic Pierre-André Girardin, membre
Roche :	Nicolas Rochat, Municipal Pierre Chammartin, membre
Villeneuve :	Dylan Karlen, Municipal Pierre Strauven, membre
SDIS :	Cap Massimo D'Aveni (jusqu'au 30 juin 2017) Maj Yves Dubuis (dès le 1 ^{er} juillet 2017)

Remarque :

Le Cap Massimo D'Aveni remplaçant du commandant et le Plt Michael Genoud Quartier-Maître, ont participé à ces séances de commission à titre consultatif.

Cours spéciaux :

CD02 - Rapport administratif des commandants (informations administratives de l'ECA, 1 jour) :
Massimo D'Aveni et Michael Genoud

CD03 – Journée technique des commandants (informations organisationnelles de l'ECA, 1 jour) :
Christophe Saletti, Massimo D'Aveni, Michael Genoud et Yves Dubuis

DS01/02 - Journée technique des DPS et instructeurs (formation sur les feux de fermes, motopompe, nouveau matériel ECA et hydraulique, thèmes différents chaque année, 1 jour) :
Christophe Saletti, Claude-Alain Rechsteiner, Laurent Krenger, Massimo D'Aveni et Yvan Burnier

EM03 – ORCA/EMCC – Structure & Outils AIC (formation sur les événements extraordinaires, les outils de conduite, 1 jour) :
Massimo D'Aveni

FM01 - Formateur maison du feu (permettre au SDIS d'aller de manière autonome à la RAMA, 2 jours) :
Claude-Alain Rechsteiner

FR01 – Théorie pour le permis C1 (préparation pour l'examen théorique du permis de conduire C1, 4 soirées) :
Cédric Dupraz, Leonit Dura, Ludovic Angéloz et Slava Troendle

PN03 - Mission de base ABC (nouvelle mission du SDIS dès 2018, 1 jour):

Christophe Saletti, Claude-Alain Rechsteiner, David Granato, David Marti, Laurent Krenger, Nicolas Piotuch, Patrice Morisod, Patricia Fux, Patrick Costantino et Yvan Burnier

SN07 - Véhicules à propulsion alternative (intervention sur les véhicules à propulsion alternative, 1 jour) :

Didier Jordan et Patrice Morisod

SP08 – Préservation des preuves (formation avec la gendarmerie, 1 jour) :

Didier Jordan et Patricia Fux

SP19 – Ventilation opérationnelle (dispositif de ventilation complexe pour intervention de grande envergure, 1 jour) :

Christophe Saletti, Laurent Krenger et Massimo D'Aveni

TA11 – Conduite d'intervention - conduite d'un groupe (tactique technique pour de petites interventions – formation de sous-officier, 2 jours):

Jérémie Mettraux, Ludovic Angéloz, Marc Progin, Marco Cassiano et Sékou Chérif Haïdara

TA13 – Conduite d'intervention – Engagement grande envergure (tactique technique pour les interventions de grande envergure pas encore des catastrophes, 2 jours):

Laurent Krenger

Cours ECAFORM :

Cette année il y a eu 10 nouvelles recrues qui ont suivi les deux jours de formation de base de l'ECA et 38 personnes qui ont participé à 22 types de cours ECAFORM différents. Chacun de ces cours se déroulent d'une soirée à maximum trois jours. Ce qui représente un total de 97 jours de formation ou 1148 heures. À cela on ajoute les exercices en interne au SDIS qui représentent :

- ~25h pour les recrues (67% de participation)
- ~19h pour le DAP (23% de participation)
- ~56h pour un membre du DPS (chauffeur et porteur APR, plus de 82% de participation)
- ~70h pour un cadre du DPS (chauffeur et porteur APR, plus de 85% de participation)

Tous ces exercices ont nécessité ~500h de préparation et cours-cadre.

Interventions :

Le SDIS est intervenu à 96 reprises pour :

- 17 inondations
- 19 feux
- 13 sauvetages de personnes (aide aux ambulanciers pour portage et ascenseur)
- 1 sauvetage d'animal
- 17 alarmes automatiques
- 7 pollutions (huile sur la chaussée)
- 17 techniques (chute matériaux, odeur gaz, etc.)
- 1 explosion
- 3 divers (engagement officier de service)

Matériel :

Mise en place d'un concept de rétablissement du matériel après les interventions feu, ceci afin de protéger la santé des intervenants des suies toxiques pour la santé sur le long terme.

Conclusion :

L'exercice 2017 laisse ressortir l'excellente gestion du commandant a.i. M. Massimo D'Aveni, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017. Dès le 1^{er} juillet 2017, la commission consultative du feu a nommé le Cap. Yves Dubuis à la fonction de commandant du SDIS.

Le changement de responsable doit apporter un nouvel élan. Pour ce faire, après une phase d'observation, j'ai donné une impulsion pour terminer l'année et également fixer des objectifs pour l'année 2018 lors du rapport final.

Pour conclure, le SDIS du Haut-Lac est une institution qui mérite le respect des citoyens, tant l'engagement de chacun pour le service de la collectivité se doit d'être relevé. Enfin, le soutien de la commission consultative du feu est une « pierre » importante à l'édifice. Leur écoute et leur engagement sont des éléments inconditionnels au bon fonctionnement du SDIS.

Le Commandant du SDIS



Maj Yves Dubuis

Rapport de la commission de vérification des comptes du SDIS du Haut-Lac

Comptes 2017

Mesdames, Messieurs,

La commission de vérification des comptes du SDIS du Haut-Lac s'est réunie à Rennaz, maison de commune, le 26 février 2018 à 13h30, en présence de la boursière, Mme Marie-Noëlle Fahrni, de MM. Pierre Strauven, Michel Chammartin, Pierre-André Girardin et Pierre Henri Légeret, membres de la commission de vérification des comptes.

Celle-ci a vérifié les pièces comptables suivantes :

Pièce no	Montant	Objet
1726	CHF 2'970.00	Transfert frais de tél. EM, du 26.12.2017
940	CHF 1'732.65	AVS, cotisations 2 ^{ème} trimestre, du 05.07.2017
943	CHF 38.15	AVS, produit taxe CO ² , du 06.07.2017
1227	CHF 718.20	Commune de Noville, fourniture de 2 parasols, du 13.09.2017
1502	CHF 503.00	Sicli, révision extincteurs, du 16.11.2017
1773	CHF 283.70	Genoud M. vente matériel radio + vélo fitness, transfert s/subsistance et réceptions, du 31.12.2017
1054	CHF 49.10	Taxe téléphone, mai-juin 2017
1177	CHF 7.15	Taxe téléphone, juillet 2017
1178	CHF 25.65	Taxe téléphone, juillet 2017
1288	CHF 63.50	Taxe téléphone, août 2017
1289	CHF 28.00	Taxe téléphone, août 2017
1290	CHF 141.05	Taxe téléphone, août 2017
1726	CHF 2'970.00	SDIS, Transfert frais téléphone EM, du 26.12.2017
016	CHF 497.30	Vaudoise SA, prime assurance Tech-in One, du 03.01.2017
558	CHF 197.80	Dr. B. Ingold, examen médical Correia A., du 21.04.2017
619	CHF 230.00	Dr. N. Kirchner, examen médical Dupraz C., du 28.04.2017
755	CHF 256.45	Dr. B. Ingold, examen médical Liavador F., du 30.05.2017
1774	CHF 300.00	Ramel O., 5 coupes sénescences, du 31.12.2017
1017	CHF 100.00	Paroisse catholique de Roche, service police du 25.07.2017
1145	CHF 200.00	Chiaradia A., solde facture du 25.08.2017
1337	CHF 2'735.00	Fidfund Management, intervention du 10.10.2017
1451	CHF 1'085.00	Fidfund Management, intervention du 06.11.2017

Après vérification de celles-ci, elle n'a pas trouvé de différences aux pièces comptables produites par Mme Marie-Noëlle Fahrni, boursière. D'autre part, les comptes communaux seront vérifiés par la fiduciaire Fidalp à Aigle courant avril 2018.

La commission remercie toutes les personnes concernées pour leur travail et leur engagement.

Le présent rapport sera communiqué par écrit aux Municipalités des cinq communes concernées.

Fait à Rennaz, le 26 février 2018

Pour la commission de vérification des comptes



P. Strauven



M. Chammartin



P.-A. Girardin



Pierre Henri Légeret



BOURSE
COMMUNALE

COMMUNE DE RENNAZ

SDIS du Haut-Lac

2017

Budget	Comptes	Comptes 2016
--------	---------	--------------

Comptes	Libellés	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
65.301.300	Soldes SP	272'500.00		278'789.30		268'965.40	
65.303.100	Cotisations AVS-AC	9'000.00		11'875.05		11'892.80	
65.309.100	Frais de cours	2'000.00		3'785.85		2'375.10	
65.310.100	Imprimés + fournitures bureau	2'500.00		1'420.30		2'042.51	
65.311.100	Achat de matériel	14'450.00		14'236.08		15'161.37	
65.311.500	Achat véhicule	0.00		0.00		0.00	
65.312.400	Achat de carburant	6'500.00		4'956.89		4'472.67	
65.315.100	Entretien véhicule, mat./équip.	4'500.00		4'192.75		3'954.00	
65.317.100	Réception, subsistance	13'100.00		13'102.35		11'462.65	
65.318.200	Téléphone	5'000.00		4'659.80		3'433.40	
65.318.600	Primes d'assurances	9'000.00		6'266.00		7'117.45	
65.319.100	Frais divers, taxes, cotisations	31'400.00		21'118.65		18'291.30	
65.390.101	Part frais administratifs	9'900.00		9'900.00		9'600.00	
65.436.100	Remboursement interventions		15'000.00		24'655.65		25'273.70
65.441.100	Part à des recettes cantonales		20.00		38.15		26.00
65.465.100	Subsides ECA		125'000.00		152'412.40		145'701.80
	Totaux	379'850.00	140'020.00	374'303.02	177'106.20	358'768.65	171'001.50

Excédent des charges à répartir comptes 2017 : Fr. 197'196.82

Répartition selon art.7 de la convention sur le SDIS, entrée en vigueur le 01.01.2010

Population 31.12.2017 :

Chessel	403	Fr.	8261.80
Noville	1055	Fr.	21'628.30
Rennaz	839	Fr.	17'200.17
Roche	1650	Fr.	33'826.25
Villeneuve	5672	Fr.	116'280.30
	9619	Fr.	197'196.82

Rennaz, le 06.03.2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic la boursière :

Ch. Monna N. Fahrni